

5^{ème} Championnat de France cycliste du Clergé Samedi 1^{er} mai 2004 St Rambert d'Albon (Drôme)

Programme:

Vendredi 30 Avril

15h30 à 22h30 : Accueil et remise des dossards à la salle des Fêtes, rue du Levant

Samedi 1^{er} Mai

07h15 à 07h45 : Accueil et remise des dossards à la salle des Fêtes, rue du Levant

08h00 : Messe en l'Eglise de St Rambert d'Albon, présidée par Mgr Lagleize (évêque de Valence)

09h45 : Départ course en ligne 45 kms (8 tours dont 1 neutralisé)

12h15 : Repas

14h30 : Départ course contre la montre de 13,5 kms

16h45 : Remise des coupes et verre de l'amitié

Règlement :

Article 1^{er}

Ce 5^{ème} Championnat de France des membres du clergé, déclaré auprès de la FFC, est ouvert aux prêtres, diacres, pasteurs et religieux de nationalité française ou résidant sur le territoire français. Les participants devront être munis d'un certificat médical de moins de 3 mois ou porteurs d'une licence de toutes fédérations ou catégories.

Le matin : Course en ligne

L'après-midi : Course contre la montre

Ces épreuves sont organisées par les Scouts de France au plan logistique avec l'appui de la paroisse N.D. de la Valloire et le Vélo Club Rambertois comme support technique.

Article 2

Les épreuves seront courues selon les règlements de la FFC (Fédération Française de Cyclisme). Le port du casque est obligatoire. Les participants se verront remettre un dossard au plus tard le samedi 1^{er} mai à 07h45.

Article 3

Des douches seront à la disposition des participants à la salle omnisports, rue du Levant.

Les départs des 2 épreuves seront donnés chemin des Romanais.

Les arrivées seront jugées également chemin des Romanais.

Le départ de la course en ligne sera donné à 9h45.

Le départ du CLM sera donné toutes les minutes : le premier départ à 14h30. L'ordre des départs sera déterminé en fonction de la course en ligne du matin.

Chaque participant devra se présenter sur la ligne 10 minutes avant l'heure de départ. Aucune voiture suiveuse ne sera autorisée à suivre les participants hormis les commissaires. Le classement du CLM sera établi en fonction du temps réalisé.

Course en ligne : le circuit de 5,6 kms sera à parcourir 8 fois dont le 1^{er} tour neutralisé.

CLM : boucle de 13,5 kms.

Les participants respecteront le code de la route.

Article 4

Les engagements sur le bulletin d'inscription prévu à cet effet devront être adressés avant le 14 Avril 2004 à l'adresse suivante :

Monsieur Laurent REYNAUD

Président du V.C.R.

67 rue de Marseille

26140 Saint Rambert d'Albon Tél : 06-85-69-70-16 E-mail : laurent.reynaud6@wanadoo.fr

Le droit d'engagement est fixé à 20€ par participant, comprenant les frais de participation et le repas de samedi midi. Des repas supplémentaires, pour le repas de samedi midi, peuvent être réservés sur le bulletin d'engagement au prix de 7€.

Article 5

Classements :

Le « trophée 2000 » sera remis au vainqueur qui le remettra en jeu l'année suivante, le classement étant effectué en additionnant les temps de la course en ligne et du CLM.

De plus une coupe sera attribuée à l'équipe classée première : classement effectué en additionnant les temps de trois concurrents ; un « grand prix de le montagne » sera également attribué au meilleur temps réalisé lors de l'ascension de la côte située à mi-parcours du CLM.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter :

Père Pierre CHARIGNON

Tél : 04-75-82-60-34

E-mail : pierre.cha@wanadoo.fr

Jean-René MESONA

6 impasse du chemin de Milan

26140 St Rambert d'Albon

Tél : 06-08-05-14-65

E-mail: jr.mesona@libertysurf.fr

Site internet du V.C.R.: www.members.fortunecity.fr-vcr-accueil

Important:

La paroisse N.D. de la Valloire peut vous proposer un logement chez l'habitant : dans ce cas remplir le coupon logement et l'adresser avec votre inscription.